

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE NEERLANDAIS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody 2 PLATEAUX
non loin de la Pharmacie notre dame du Grand Signe,
Lot 415, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 14 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE NEERLANDAIS »

Objet :

- Transport de personnes
- Transport de marchandises
- Logistique
- Lavage automobile
- Pressing
- Restauration
- Unité de fabrication nourriture pour animaux
- Provenderie
- Cave à vin
- Agriculture
- Commerce général
- Prestation de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody 2 PLATEAUX non loin de la Pharmacie notre dame du Grand Signe, Lot 415, Ilot 47

Dirigeant(s) M KONTCHOU GUY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06948 du 30/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47171/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

